

SAINT-BRICE MAGAZINE



Le printemps sera musical



Un concert pour fêter les 40 ans du conservatoire p. 5 Élections européennes p. 7
Budget 2019 p. 10 Changement de propriétaire à la Maison de la presse p. 15



AGENDA

MAI

07

PORTES OUVERTES AU COLLÈGE

Pour les élèves de CM2, futurs sixièmes, et leurs familles. Visite du collège, rencontre avec les professeurs, infos pratiques pour les inscriptions. À 18 h, collège de Nézant

08

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Voir en page 4

11

RÉCITAL DE GUITARE

Éric Tissier, professeur du conservatoire municipal de musique Claude Debussy, offre un récital autour des compositeurs Augustin Barrios Mangoré et Roland Dyens. Entrée libre dans la limite des places disponibles. À 10 h, auditorium du CCS Lionel Terray Rens. au 01 39 33 01 85

HOLIDAY DANCING SHOW

L'Association Clin d'Œil propose un voyage autour du monde en danses et en chansons.

Tarifs : 10 €, gratuit pour

les moins de 12 ans

À 20 h, TOPF Silvia Monfort

Rens. et réserv. au 06 10 12 75 71 -

01 34 19 80 19 - marilyne.saulay@orange.fr

11 & 16

LES PRINTEMPS SONORES

En partenariat avec la bibliothèque et le conservatoire municipal de musique Claude Debussy.

Voir en page 5



12

CONCERT DE GOSPEL

New Gospel Family propose des chants américains, français et africains.

Tarifs : 18 € et 15 € (chômeurs, étudiants et enfants de moins de 12 ans)

À 17 h, église

Réserv. Carrefour ou à l'entrée du concert

13/05-03/06

EXPOSITIONS : ANUKI ET SCÉNARIO NOIR ET ENCRE ROUGE

Expositions ludiques et interactives pour les plus jeunes dans le cadre de Rendez-vous en bib - Festival BD. Du lundi au vendredi de 10 h à 18 h, CCS Lionel Terray

Rens. au 01 34 19 12 11

13-17

SEMAINE PRINTANIÈRE DE LA PARENTALITÉ

Voir en page 8

16

CLUB LECTURE

Le club lecture L'Envers des livres, animé par la bibliothèque, vous invite à partager, autour d'un thé ou d'un café vos dernières découvertes littéraires.

De 10 h à 12 h, bibliothèque

Rens. au 01 34 19 12 11

SCÈNE OUVERTE

Auditions de musique des élèves du conservatoire municipal Claude Debussy.

À 19 h, auditorium du CCS Lionel Terray

Rens. au 01 39 33 01 85

18

RENCONTRE PARENTS/ ASSISTANTES MATERNELLES

Voir en page 8

FESTIVAL DES LOISIRS

Voir en page 6

RANDO CROQUIS

Organisée par Les arts s'enchaînent : les rues de Saint-Brice.

Rendez-vous à 13 h 30, parking de la mairie

Rens. au 06 75 86 79 96

STAGE D'IMPRO THÉÂTRALE

Organisé par le service Culturel, à destination d'un public adulte.

Tarifs : 55 €/Saint-Bricien, 83 €/Plaine Vallée

De 13 h 30 à 18 h,

auditorium du CCS Lionel Terray

Inscription au 01 39 33 01 94

ou art.plast@saintbrice95.fr

20/05 - 03/06

EXPOSITION PHOTOS : 40 ANS DU CONSERVATOIRE CLAUDE DEBUSSY

De 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h,

CCS Lionel Terray

Rens. au 01 39 33 01 90

21

TABLE RONDE

Organisée par l'Association culturelle interreligieuse de Saint-Brice, avec pour thème : le sens du mariage dans les trois religions.

À 20 h, Maison des associations

Rens. au 06 60 13 90 95

24

FÊTE DES VOISINS

Voir en page 4

CONCERT DES 40 ANS

DU CONSERVATOIRE CLAUDE DEBUSSY

Voir en page 5

25

CAVALCADE DES JEUX

Voir en page 13

SPECTACLE INTERCULTUREL

Comédie musicale, chants, danses du monde, proposés par l'Association préparons l'avenir de nos enfants (APAE), en partenariat avec Escale, Art et scène et bien d'autres talents.

Tarifs : 10 €, 5 €/moins de 15 ans, 7 €/groupe (10 pers.)

À 20 h, TOPF Silvia Monfort

Rens. et réserv. au 06 36 37 95 68

ou apae.avenir@gmail.com

et sur place de 17 h 30 à 19 h 30

26

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Voir en page 7

JUIN

01

SPECTACLE DE DANSE

Proposé par le FCA.

Tarifs : 7 €/séance ou 12 € les deux

À 14 h 30 et 19 h 30, TOPF Silvia Monfort

Rens. et réserv. au 01 39 92 51 14

ou fca.saintbrice@orange.fr

04

THÉ DANSANT

Organisé par le service Animation seniors, pour les personnes de plus de 55 ans.

Tarifs : 7 €/Saint-Brice, 12 €/Plaine Vallée

À partir de 14 h 30, Le Palladium

Rens. et réserv. au 01 39 33 01 85

07

SOIRÉE JEUX : LES LOUPS GAROUS DE THIERCHELIEUX

Parviendrez-vous à démasquer les terribles prédateurs qui se cachent parmi les innocents villageois ?

Tout public

De 19 h à 23 h,

ludothèque Bernard Tronchet

Rens. au 01 30 18 95 40

POUR EN SAVOIR PLUS



SOMMAIRE

4.9

ACTUALITÉS

Cérémonie du 8 mai

Fêtes des voisins : une 20^e édition qui promet

Un concert pour fêter les 40 ans du conservatoire

10^e festival Les printemps sonores : le rock à l'honneur

Festival des loisirs : un programme à la carte

Tout savoir sur les élections européennes

Partir en vacances l'esprit serein avec l'OTV

Le printemps de la petite enfance

Le Val-d'Oise valorise la formation sportive

Urbanisme : des sanctions en cas de non-respect des règles



10.11

GRAND ANGLE

Un budget fidèle à nos engagements

12

ENVIRONNEMENT

Où acheter local ?

13

PAROLE DE...

Guile, illustrateur de comics

14

LE COIN DES P'TITS SAINT-BRICIENS

1^{er} mai : fête du muguet

15

PORTRAIT

La Maison de la presse change de propriétaire

16.17

RETOUR SUR

Les événements de mars et avril

18

VIE POLITIQUE

19

ENVIRONNEMENT / CARNET

Opération broyage des déchets verts à domicile

ÉDITO



Un devoir citoyen nous attend

Ce mois-ci, je vous donne rendez-vous dimanche 26 mai, date des élections européennes. Les neuf bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 20 h : un large créneau horaire pour que chacun et chacune puisse s'exprimer. En France, nous avons ce droit précieux, celui de donner notre avis et participer ainsi pleinement à notre démocratie. Ne le gâchons pas, pour que la parole de tous soit représentée au sein de nos instances.

Je ne peux m'empêcher de rajouter quelques mots sur le sort tragique d'un de nos joyaux du patrimoine. Nous avons tous été touché(e)s au plus profond de nous-même par l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Cette architecture somptueuse du Moyen Âge, avec cette magnifique rosace composée de vitraux datant du XIII^e siècle, ne peut laisser personne indifférent. De nos jours, Notre-Dame est entrée dans la « légende » populaire grâce au roman du même nom de Victor Hugo. Notre-Dame n'est pas tombée, elle a posé un genou à terre. La dame de pierre se relèvera, peut-être grâce à votre générosité (www.fondation-patrimoine.org) !

Votre maire,
ALAIN LORAND

“

L'honneur est un acte de pauvre.

Hélie Denoix de Saint Marc
(1922 – 2013)

SAINT-BRICE MAGAZINE

HÔTEL DE VILLE : 14 RUE DE PARIS 95350 SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT - TÉL. : 01 34 29 42 00

Directeur de la publication : Alain Lorand / **Directeur de la rédaction :** Matthieu Pariot

Rédaction/photos : S. Fanelli, S. Hay, M. Panama (Service Communication), G. Torrent (Scoop Communication)

Publicités : HSP, Marie-Loraine Périnet au 01 55 69 31 00 ou perinet@hsp-publicite.fr

Conception : RDVA - **Réalisation :** scoop communication 10879-MEP / **Tirage :** 6 400 exemplaires /

Dépôt légal à parution / **Impression :** RAS Imprimerie / **Distribution :** Kepha Distribution

Site Internet : www.saintbrice95.fr / **Courriel :** servicecommunication@saintbrice95.fr

Couverture : Adobe Stock



La Ville remercie les associations pour leur collaboration et les annonceurs pour leur participation.

Pour contacter la rédaction : service communication au 01 34 29 42 57/73/78 ou servicecommunication@saintbrice95.fr



EN BREF

LA POLICE VOUS INFORME
Éthylotest antidémarrage (EAD)

Depuis le 12 mars, le préfet a la possibilité, à l'issue d'un contrôle présentant une alcoolémie relevant du tribunal correctionnel (sup. à 0,8 g/L), d'obliger le conducteur à ne conduire que des véhicules équipés d'un EAD et ce, pour une durée ne pouvant dépasser six mois. L'EAD, loué ou acheté, peut donc être installé dans votre voiture (sauf dans les véhicules hybrides et électrique) dans deux cas de figure, et doit être contrôlé tous les ans :

- **judiciaire** : sur une décision du tribunal, la préfecture oblige un conducteur à installer le dispositif dans son véhicule particulier ;
- **volontaire** : vous pouvez décider d'installer l'éthylotest de votre propre chef.

DÉMARCHES
ADMINISTRATIVES**Préparez vos vacances avec anticipation**

Pour éviter que l'afflux de demandes de cartes d'identité et de passeports n'entraîne des délais d'attente incompatibles avec vos projets, les services aux Usagers de l'Espace accueil vous incitent à prendre dès à présent vos dispositions :

- en vérifiant les dates d'expiration ;
- en les faisant renouveler dès maintenant si besoin.

N'hésitez pas à contactez l'Espace accueil pour connaître les délais (environ un mois) et prendre rendez-vous.

Espace accueil - 16 rue Pasteur
Rens. au 01 34 29 42 00

ASSOCIATION

55^e brocante solidaire

La traditionnelle brocante de l'ODER (Opération débarras et d'entraide régionale) se tiendra à Montmorency les 30 mai, 1^{er} et 2 juin.

Ramassage chez les particuliers les 25 et 26 mai en contactant le 01 39 64 39 87/52 46.

Brocante : jeudi de 9 h à 18 h 30, samedi et dimanche de 10 h à 18 h 30
12 bis rue Victor Hugo à Montmorency
www.oder95.com

COMMÉMORATION

8 MAI 1945 : UNE VICTOIRE SUR DES IDÉOLOGIES FASCISANTES

La commémoration de l'armistice du 8 mai 1945, à laquelle tous les Saint-Briciens sont invités, rappelle la défaite du nazisme face aux valeurs de liberté.



La Seconde Guerre mondiale a surtout été une guerre idéologique. Elle a opposé deux camps antagonistes, d'un côté les puissances de l'Axe, dictatures fascistes, prônant la discrimination raciale et la haine, et de l'autre, les États de la Grande Alliance, se battant pour la démocratie et les droits de l'Homme. À l'occasion de la commémoration de la victoire du 8 mai 1945, la Municipalité et les associations patriotiques d'anciens combattants vous convient à vous rassembler

pour rendre hommage aux victimes de la Seconde Guerre mondiale.

SE SOUVENIR POUR UNE PAIX DURABLE

« Chaque année, il est primordial de rappeler que de telles atrocités ont eu lieu et de sensibiliser les jeunes générations afin qu'elles ne se reproduisent plus. Car le risque d'une banalisation des idéologies fascistes est hélas toujours présent. Construire un monde de liberté, de tolérance et de paix passe par ce devoir de mémoire », souligne Alain Lorand, maire de Saint-Brice-sous-Forêt.

- **10 h 30** : messe à l'église
- **11 h 30** : départ en cortège de l'église au monument aux morts, parc de la mairie
- **12 h** : dépôt d'une gerbe, allocutions du président de l'Union nationale des combattants, du maire et minute de silence.

La cérémonie se clôturera par un vin d'honneur servi à l'école Jean de La Fontaine.

VIE DE QUARTIER

FÊTE DES VOISINS : UNE 20^E ÉDITION QUI PROMET

Depuis vingt ans, l'association Immeubles en Fête propose aux habitants de se retrouver pour partager un moment festif. À Saint-Brice, on fêtera aussi les voisins le 24 mai prochain.

Le plaisir d'être ensemble, le partage, la rencontre, ouvrir sa porte à un nouvel habitant et faire connaissance... La Fête des voisins, c'est une occasion de créer du lien entre les habitants et de favoriser le vivre-ensemble. En 2019, elle soufflera sa vingtième bougie. Le rendez-vous est pris pour le vendredi 24 mai, date officielle nationale de l'événement. Si vous souhaitez retirer en mairie le matériel nécessaire à l'organisation de la fête dans votre quartier (ballons, tee-shirts, affiches, etc.), vous pourrez le faire à partir du vendredi 10 mai. Si vous voulez demander un arrêté de fermeture de votre rue, il faudra aussi venir faire la demande auprès du cabinet du maire quinze jours avant la date. En 2018, neuf millions de Français ont participé à la

manifestation. Pour 2019, on espère bien sûr un score encore plus grand. À vous de jouer. Il ne manque plus qu'un beau soleil pour ne pas gâcher la fête !

UN CONCOURS NATIONAL POUR LES 20 ANS

Afin de remporter l'un des cent paniers gourmands à partager entre amis, il suffit d'envoyer votre photo prise lors de votre Fête des voisins, avant le 30 juin 2019, à l'adresse courriel communication@immeublesenfete.com, en mentionnant votre nom, prénom, adresse postale, courriel et téléphone.

Cabinet du maire

14 rue de Paris

Rens. au 01 34 29 42 05

Courriel : cabinetdumaire@saintbrice95.fr

MUSIQUE

UN CONCERT POUR FÊTER LES 40 ANS DU CONSERVATOIRE

Le conservatoire municipal Claude Debussy célébrera son anniversaire vendredi 24 mai au théâtre Silvia Monfort pour une soirée qui s'annonce exceptionnelle et riche en émotions.

Il était une fois... le conservatoire, tel est ainsi intitulé le concert événement qui vous attend le vendredi 24 mai au théâtre de l'Ouest de la plaine de France Silvia Monfort. Préparez-vous à remonter dans le temps ! Plus précisément, de 1978 à nos jours. De la création de l'école de musique par Maurice Cornet à la création de l'atelier de musiques actuelles en passant par les faits majeurs qui ont marqué l'histoire de cette institution culturelle. L'histoire sera contée par Ingrid Collet, responsable de la bibliothèque. Sur scène, plus d'une centaine d'élèves et professeurs interpréteront une dizaine de tableaux, illustrant les moments forts. « *Le programme sera éclectique. Il y aura de la variété française avec Les Comédiens d'Aznavour, de la musique classique avec plusieurs morceaux de Verdi, une danse hongroise de Brahms ou encore du tango d'Astor Piazzolla* », précise Clément Bizoirre, directeur du conservatoire municipal Claude Debussy. À noter que des photos issues des archives seront également projetées et que certains anciens professeurs participeront au concert pour

honorer l'événement. L'émotion sera donc de mise, que l'on soit passé par le conservatoire pour y apprendre la musique ou pas.

LE CONSERVATOIRE, EN CHIFFRES

En 1978, le conservatoire comptait quatre professeurs et quatre-vingts élèves. Aujourd'hui, vingt-deux professeurs enseignent seize disciplines à deux cent soixante et onze élèves. Dans le magazine de janvier 2018, vous aviez déjà pu découvrir une rétrospective succincte de son histoire. Cette fois-ci, c'est une véritable plongée dans vos souvenirs que la Ville vous propose, entre musiques, images et anecdotes.

40 ANS DE MUSIQUE EN IMAGES

Le service Culturel vous offre une exposition historique ! Il s'est plongé dans les archives photos de la Ville pour retracer toute l'histoire du conservatoire depuis sa création en 1978 à nos jours. Une exposition à ne pas rater quand on y a été élève... mais pas seulement !

Du lundi 20 mai au lundi 3 juin, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, centre culturel et sportif Lionel Terray - Rens. au 01 39 33 01 90



© Philippe Hamon

**Vendredi 24 mai à 20 h
TOPF Silvia Monfort
Entrée libre sur réservation au 01 39 33 01 85**

MUSIQUE

LE PRINTEMPS SONNE TRÈS ROCK

Concerts, café-philos, jeux... L'association Cible 95 propose un programme alléchant sur dix-huit communes, dont Saint-Brice-sous-Forêt, à l'occasion de la dixième édition du festival Les Printemps sonores.



Francis Métivier mêlera philosophie et rock'n'roll avec son café rock'n'philo le 11 mai à la bibliothèque.

Les deux premiers rendez-vous du festival se dérouleront le samedi 11 mai. À 10 h 30 à la bibliothèque, Francis Métivier, philosophe, universitaire, musicien et auteur de plusieurs ouvrages, vous expliquera, à travers un café-philos pas comme les autres, les idées des penseurs en les illustrant par des reprises rock qu'il interprétera lui-même (réservation au 01 34 19 12 11). Puis, de 15 h à 17 h, un concert se tiendra au centre culturel Lionel Terray. En effet, la Ville accueillera les musiciens des conservatoires de Saint-Brice, de Saint-Gratien et de la Communauté de communes Sausseron Impressionnistes pour une rencontre

autour des musiques actuelles, et du rock en particulier (rens. au 01 39 33 01 85). Le troisième et dernier rendez-vous se tiendra le jeudi 16 mai à 19 h à la bibliothèque. Ce sera l'occasion de se retrouver autour d'un apéro-rock en toute convivialité et de jouer au jeu *Le Rock dans tous ces états*. Modelé sur le célèbre jeu des sept familles, ce jeu se présente sous la forme de deux jeux de cinquante-cinq cartes, respectivement constitués de onze familles. Chaque famille, composée de cinq membres et illustrée d'autant d'extraits sonores, représente un sous-courant du rock. Le joueur qui cumulera le plus de familles sera déclaré vainqueur (réservation au 01 34 19 12 11).

EN BREF

ASSOCIATIONS

Stage de pilates

La Compagnie des tournesols propose un stage Pilates dimanche 19 mai (10 h 30 à 12 h) ouvert à tous (apporter tapis et serviette). Gymnastique douce, cette méthode permet d'améliorer sa posture, de renforcer les muscles par une stimulation de l'esprit pour un bien-être quotidien.

Tarif : 15 €/stage

4 rue J.-J. Rousseau

Rens. et inscriptions

au 06 61 92 37 16 ou pakima@free.fr

www.ciedestournesols.com

Ateliers de danse orientale

Le FCA propose deux ateliers d'une heure et demie, avec Rim Charabeth, pour débutants (14 h 30 à 16 h) et intermédiaires (16 h à 17 h 30).

Tarifs : 18 €/atelier

15 €/adhérents FCA

Dimanche 12 mai,

4 rue J.-J. Rousseau

Rens. et inscriptions au 01 39 92 51 14

fca.saintbrice@orange.fr

Recherche artistes en tous genres

Les associations ABC Danse Tempo (Saint-Brice) et El Danse Artiste Studio (Chambly) organisent un casting, ouvert à tous, afin d'auditionner et recruter différents artistes : chanteurs, danseurs, comédiens...

Rens. au 07 55 61 41 44

(Martine Derval) ou

mdanimation2009@gmail.com

De retour à la Renaissance

L'association Leonardo & Compagnie revient avec ses contrebandiers préférés : Les passeurs de sel. Cette grande fresque, interprétée par cent-trente acteurs, danseurs et figurants, met à l'honneur une troupe de faux-sauniers qui se révolte contre l'impôt sur le sel imposé par le roi Henri II.

Dimanche 19 mai,

parc du Centre Belle Alliance

8 rue Albert Molinier à Grosly

Tarifs : 12 €/adulte et

8 €/enfant de 6 à 12 ans

Rens. et réserv. : 06 60 86 16 28

ou leonardo.compagnie@gmail.com

Billetterie en ligne : voir la page

Facebook Leonardo & Compagnie

Retrouvez la suite des brèves en page 20.

LOISIRS ENFANCE ET JEUNESSE

FESTIVAL DES LOISIRS : UN PROGRAMME À LA CARTE

Le samedi 18 mai lancera les inscriptions des activités et séjours dédiés aux 3-17 ans proposés par la commune cet été. Découvrez l'offre lors d'une journée pleine de surprises.



Le Festival des loisirs présentera les activités des accueils de loisirs, les 6T stages et séjours pour la période estivale du 8 juillet au 30 août. Venez concocter le planning de vos enfants pour les distraire cet été. Avant de rentrer dans le détail des activités proposées, sachez que la journée de samedi 18 mai sera une belle entrée en matière. Du côté des nouveautés, un stand de maquillage et de tatouage éphémère sera proposé. Les enfants pourront aussi retrouver des jeux en bois et un parcours de voitures télécommandées. Les aventuriers ne manqueront pas l'escape game et le jeu d'aventure sur les pyramides d'Égypte. Quant aux sportifs, ils ne seront pas en reste avec du handball, du hockey, du tir à l'arc et du tennis de table. Les gourmands participeront, par ailleurs, à un atelier autour du chocolat tandis que les artistes en herbe auront rendez-vous avec la confection de lampe à lave et de sable magique.

6T MOTIVÉ, ALORS FONCE !

La scène sera le théâtre de démonstrations de karaté, de danses et de chants, ainsi que de lectures de contes. Pour se restaurer le midi, le food truck « Le Comptoir de Norbert » sera à nouveau présent avec ses buns faits maison. Au goûter, des crêpes gratuites seront proposées par la commune. N'oubliez pas le spectacle de clôture du clown « KIWI » à 17 h, après ses déambulations dans le parc. Lors de cette journée et jusqu'au 2 juin, il sera possible d'inscrire vos enfants aux activités, à commencer par les 6T stages ouverts aux 3-12 ans pour 318 places, du 8 juillet au 2 août. Des nouveautés sont au menu, à l'image de

la découverte des arts du cirque, de l'Asie ou encore des jeux de ballons pour les enfants des accueils de loisirs maternels. Pour les plus âgés, CP et CE1, ils pourront de leur côté s'initier au handball, au jardinage et à la danse. Quant aux CE2, CM1 et CM2, ils participeront à des tournois de jeux de société. Ceci n'est qu'un bref aperçu de toutes les activités. Les ateliers pâtisserie, cuisine et Brice Lanta seront aussi notamment de la partie !

L'ÉTÉ DE TOUTES LES DÉCOUVERTES

Outre les 6T stages, des séjours sont organisés. Deux concernent les 6-12 ans : du 8 au 11 juillet, certains se rendront au gîte de Viarmes pour un séjour à vélo sur le thème *Robin des Bois*, comprenant de l'accrobranche, de l'équitation et des jeux de nature. Du 15 au 18 juillet, d'autres goûteront à divers sports en forêt de Fontainebleau (grimpe d'arbre, escalade, course d'orientation, etc.) et dormiront dans des tentes marabouts. Enfin, les 3-6 ans découvriront la ferme d'Écancourt et ses animaux du 22 au 25 juillet. Les 12-17 ans mettront, de leur côté, le cap sur la Costa Brava en Espagne du 15 au 24 juillet, avec la visite de Barcelone et de Port Aventura. En marge des 6T stages et des séjours, des activités et des sorties seront bien sûr proposées par les accueils de loisirs et le service Jeunesse.

Festival des loisirs

Samedi 18 mai de 10 h 30 à 17 h 30

Parc de la mairie

Inscriptions pour les activités d'été

du 18 mai au 2 juin

Rens. au 01 34 29 42 00

ÉLECTIONS

TOUT SUR LE SCRUTIN DES EUROPÉENNES

Dimanche 26 mai, vous avez rendez-vous dans votre bureau de vote à l'occasion des élections européennes. Petit guide pratique.

« Je rappelle à tous l'importance de se rendre aux urnes lors de tous les scrutins afin d'exprimer son droit de vote. Donner son avis, quel qu'il soit, est primordial. En tant que citoyen, c'est montrer son intérêt pour la démocratie », déclare Alain Lorand, maire de Saint-Brice-sous-Forêt. Prochaine échéance pour les électeurs : le dimanche 26 mai pour les élections européennes. Muni de votre nouvelle carte d'électeur, qui comprend désormais un numéro d'identifiant national unique depuis la réforme des listes électorales du 1^{er} janvier dernier, vous pourrez vous rendre dans l'un des neuf bureaux de vote de la commune entre 8 h et 20 h. Avec cette réforme, il était possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 mars, au plus près de la date du scrutin.

POUR QUI VOTE-T-ON AUX EUROPÉENNES ?

Le dimanche 26 mai, vous élirez les députés européens (ou eurodéputés). Ils sont élus au suffrage universel direct à un tour pour cinq ans et représentent les citoyens au Parlement européen. Les partis ayant obtenu plus de 5 % des suffrages bénéficient d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix. Depuis la décision du Royaume-Uni de quitter l'Union euro-

péenne (UE), la France dispose de 79 sièges (soit cinq de plus). Les eurodéputés votent les lois communautaires, établissent avec le Conseil de l'UE son budget annuel et interviennent dans la désignation du président de la Commission européenne.

PENSEZ À LA PROCURATION

Vacances, travail, santé, handicap... Il est possible que vous ne soyez pas en capacité d'aller voter. Pour toutes ces raisons, une procuration peut être établie. La procédure est simple. La personne qui donne une procuration (le mandant) désigne quelqu'un qui votera à sa place (le mandataire). Le mandant se rend ensuite au commissariat de police nationale de

Sarcelles, à la gendarmerie de Domont ou au Tribunal d'instance de Gonesse pour valider la procuration. Deux documents sont à fournir : une pièce d'identité (celle du mandant) et un formulaire (CERFA n°14952*01), à télécharger ou disponible sur place. Deux impératifs : le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de Saint-Brice, mais pas forcément dans le même bureau de vote, et il ne peut détenir qu'une procuration. Ne tardez pas en raison du délai de réception et de traitement à la mairie !

Espace accueil
16 rue Pasteur
Rens. au 01 34 29 42 00

LES BUREAUX DE VOTE À SAINT-BRICE

- 1 : École Jean de La Fontaine (8 allée Jean de La Fontaine)
- 2 : Résidence seniors Charles de Foucauld (28 rue de Paris)
- 3 : École maternelle Léon Rouvrais (88 rue de la Planchette)
- 4 : École maternelle Jean Charron (29 rue Pierre Salvi)
- 5 et 6 : École maternelle Alphonse Daudet (avenue Mozart)
- 7 et 8 : École maternelle Charles Perrault (rue des Deux Piliers)
- 9 : Centre de loisirs de la Plante aux Flamands (rue des Deux Piliers)

SÉCURITÉ

PARTEZ EN VACANCES L'ESPRIT SEREIN !

Vous pouvez bénéficier de l'Opération tranquillité vacances (OTV) si vous vous absentez plus d'une semaine de votre domicile. Rappel sur le dispositif.

Vous partez bientôt en congés et souhaitez qu'une surveillance de votre domicile soit effectuée quotidiennement par la Police municipale et la Police

nationale lors de leurs patrouilles ? C'est possible et gratuit toute l'année avec l'Opération tranquillité vacances. Pour en profiter, rien de plus simple. Il suffit de remplir un formulaire en ligne ou téléchargeable (version papier à retourner par courriel) sur le site Internet www.saintbrice95.fr (raccourci « Police municipale » sur le bandeau de la page d'accueil). Il est aussi possible de s'inscrire directement sur place au poste de la Police municipale. Attention, le dossier doit être déposé au plus tard la veille du départ.

MISEZ SUR LA SOLIDARITÉ ENTRE VOISINS

Pendant votre absence, les forces de police s'assurent que les habitations n'ont pas été visitées ou que les serrures n'ont pas été

forcées. Chaque année, un peu plus de deux cents OTV sont menées sur la commune. En cas de problème, votre habitation sera mise en sécurité en attendant votre retour. Avant de partir, pensez à prévenir vos voisins afin qu'ils relèvent régulièrement votre courrier et assurent une surveillance de proximité. Petit conseil : installer des lumières automatiques avec détecteur de présence autour de votre maison permet de dissuader d'éventuels cambrioleurs de passer à l'action.

Police municipale
97 rue de Paris
Lundi au vendredi de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30
Rens. au 01 34 29 42 17
Courriel : accueilpm@saintbrice95.fr



PETITE ENFANCE

LE PRINTEMPS DE LA PETITE ENFANCE

Le service Petite Enfance organise deux événements ce mois-ci : la semaine de la parentalité avec un atelier de motricité pour les tout-petits et la rencontre parents/assistantes maternelles.

La première édition de la Semaine de la parentalité, axée sur des ateliers d'éveils moteur, a rencontré en novembre dernier un franc succès auprès des enfants âgés de 3 mois à 3 ans et des adultes qui les accompagnaient. Les professionnelles de la petite enfance ont pu observer l'évolution des tout-petits, certains ayant profité de plusieurs séances : « *Le premier jour, la plupart des enfants étaient timides, accrochés aux parents. En fin de semaine, ils étaient plutôt très à l'aise, comme chez eux, s'appropriant les lieux et le rythme de la séance* », confie Sandrine Boule-Touzeau, directrice adjointe de la crèche L'Aurore.

L'équipe du service Petite Enfance propose une nouvelle semaine et espère retrouver leurs premiers participants, mais aussi rencontrer de nouvelles familles qui ne connaissent pas encore cet atelier.

Durant la semaine du 13 au 17 mai, deux séances d'une heure par jour sont proposées. Si vous souhaitez y participer, une inscription au préalable est nécessaire.

TROUVER UN MODE DE GARDE POUR SON ENFANT

Pour clôturer cette semaine dédiée à la parentalité, le Relais assistantes maternelles (RAM) L'Amaryllis organise samedi 18 mai sa traditionnelle rencontre parents/assistantes maternelles. Ce rendez-vous favorise la mise en relation entre la demande des parents et l'offre d'accueil des assistantes maternelles.

Sandra Disdier, en charge du RAM, sera accompagnée de Marilyn Strady, responsable du service Petite Enfance, pour répondre aux différentes questions. « *Le RAM est avant tout un lieu d'information. Les parents y trouveront un accompagnement, que ce soit dans leurs recherches d'une assistante maternelle ou pour répondre à leurs interrogations légitimes sur l'embauche d'une professionnelle* », explique Sandra Disdier.

Le RAM accueillera également une conseillère de la Caisse d'allocations familiales, un interlocuteur privilégié pour aborder les aides financières liées à l'embauche.

UNE RENCONTRE PLUS TÔT, EN MAI

Cette année, cette rencontre est avancée de juin à mai. Très proche de la date du comité de l'attribution des places, cela laisse un mois supplémentaire aux parents pour trouver une solution de garde pour leur enfant. « *En proposant cette rencontre plus tôt, nous pouvons mieux accompagner les familles. Les parents n'embaucheront pas une assistante maternelle ce jour-là, ils devront faire des démarches personnelles auprès des professionnelles pour trouver la personne qui répond à leurs attentes* », précise la responsable du service Petite Enfance.

• Semaine printanière de la parentalité

Du lundi 13 au vendredi 17 mai, de 9 h à 10 h ou de 10 h à 11 h

COSEC Pierre Clouet

Inscriptions obligatoires au 01 34 19 88 88 ou dir.adj.aurore@saintbrice95.fr

• Rencontres parents assistantes maternelles

Samedi 18 mai, de 9 h à 12 h 30

Relais assistantes maternelles L'Amaryllis

Tél. : 01 30 18 95 44

ASSOCIATIONS

LE VAL-D'OISE VALORISE LA FORMATION SPORTIVE

Le label « Club formateur », décerné par le Département, récompense le travail des associations dans ce domaine. Le Saint-Brice football club fait partie des heureux lauréats.

Un grand nombre de clubs ne pourront jamais atteindre le haut niveau, bien souvent pour des raisons structurelles. Pour autant, le travail réalisé par les associations sportives mérite sans aucun doute une reconnaissance. Le Département y répond avec un label qui met en avant la qualité de la formation : la distinction « Club formateur ». À la clé, une subvention de cinq mille euros pour les associations nommées.

SEPT CRITÈRES ET VINGT CLUBS

Tout commence par la constitution d'un dossier que les associations soumettent

pour instruction. À ce jour, les clubs doivent satisfaire à plusieurs critères (au moins cinq sur sept) pour l'obtention du label : la formation des éducateurs, des arbitres, la fidélisation des jeunes sportifs dans le club, le développement des sections féminines, l'accessibilité...

ET POURQUOI PAS VOTRE ASSOCIATION ?

Depuis sa création, cette reconnaissance a été décernée à quatre-vingt-dix associations couvrant trente-deux disciplines. Pour la saison 2018/2019, le nombre de « clubs formateurs » retenus par le Conseil départemental est de vingt, pour dix-neuf disci-

plines. Parmi les nommés, se distingue le Saint-Brice Football club. « *Le Département valorise notre projet pour la deuxième année consécutive. Notre objectif de travail est avant tout la formation, avec comme maître mot l'exigence, l'accompagnement et la qualité* », explique Charles Kissy, un des responsables du club.

N'hésitez pas à vous renseigner sur ce dispositif et vous contribuerez ainsi peut-être à conforter un peu plus le label Ville active & sportive, obtenu pour la seconde fois par la Commune pour les trois prochaines années.

■ [www.valdoise.fr/rubrique Sport pour tous](http://www.valdoise.fr/rubrique%20Sport%20pour%20tous)

URBANISME

DES SANCTIONS EN CAS DE NON-RESPECT DES RÈGLES

De l'infraction à une éventuelle condamnation, retour sur la procédure lancée à l'encontre d'une construction non conforme au Code de l'urbanisme. En cas de doute, le service Urbanisme est évidemment à votre écoute.

En matière de construction, on ne peut pas faire tout et n'importe quoi ! Le respect des règles du droit de l'urbanisme est sanctionné par les articles L.610-1 et L.480-1 à 13 du Code de l'urbanisme. On distingue des infractions aux règles de procédure, à l'image d'une construction, selon les cas, sans demande d'autorisation préalable d'urbanisme ou encore sans obtention de permis de construire (exemple : clôture extérieure non conforme, extension avec création de surface de plancher, aménagement de garage ou de combles en habitation, etc.). Il existe aussi des infractions aux règles de fond, comme, par exemple, le non-respect du Plan local d'urbanisme.

QUI EST COMPÉTENT POUR FAIRE CONSTATER L'INFRACTION ?

Le maire, en sa qualité d'Officier de police judiciaire, tient un rôle essentiel dans le contrôle du respect des règles d'urbanisme. Après une visite de terrain, il est tenu de faire constater l'infraction liée aux travaux. Les adjoints au maire, les agents assermentés du service Urbanisme de la Commune, et bien évidemment les agents de police judiciaire ou de gendarmerie peuvent aussi dresser le procès-verbal.

QUELLE EST LA PROCÉDURE ?

L'auteur des travaux reçoit une mise en demeure indiquant un délai pour régulariser sa situation et la manière de l'effectuer.

- Si un permis de construire ou une déclaration préalable est déposé(e), ou encore que l'ouvrage est démoli par l'auteur, et que tout est désormais en règle vis-à-vis de la législation, alors le procès-verbal peut être classé sans suite et la procédure est arrêtée.

LA VILLE VEILLE AU GRAIN !

Des procédures pour non-respect du Code de l'urbanisme sont mises en place régulièrement par la Commune, très vigilante sur cette thématique, et suivies de très près par le Tribunal de Grande Instance. Des condamnations à des régularisations (allant jusqu'à la démolition des travaux) ou encore à de fortes amendes ont été prononcées envers des contrevenants sur notre ville.



Il est nécessaire, par exemple, de faire une déclaration préalable ou un permis de construire auprès du service Urbanisme pour la construction d'une véranda.

- Si la situation n'est pas régularisée par le fautif, alors le procès-verbal constatant l'infraction est adressé au Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance. Les deux parties (le fautif et la Commune) sont ainsi convoquées dans un premier temps au commissariat pour être entendues, avant que le juge statue sur le cas. En cas d'infraction grave, le juge statue directement sur le dossier.

QUELLES SANCTIONS PÉNALES PEUVENT ÊTRE PRONONCÉES À L'ENCONTRE DU FAUTIF ?

L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conformes à l'autorisation délivrée, constitue un délit et est passible de poursuites pénales. Selon l'article L.480-4 du Code de l'urbanisme, le fautif risque une amende comprise entre 1 200 euros et un montant qui ne peut pas excéder 6 000 euros par mètre carré, dans le cas d'une construction d'une surface de plancher.

Le fautif peut aussi être contraint de régulariser la situation, soit en obtenant une

autorisation d'urbanisme, soit en remettant en état le bien avant travaux sous un délai. Passé celui-ci, le fautif est assujéti au paiement d'une astreinte administrative définie par le juge par jour de retard. En cas de récidive, outre l'amende, une peine d'emprisonnement de six mois peut être prononcée.

QUE FAIRE EN CAS DE DOUTE SUR UNE CONSTRUCTION ?

Avant de se lancer dans un projet de travaux et de risquer potentiellement de lourdes amendes ou une condamnation, il est préférable de se renseigner auprès du service Urbanisme de la commune qui saura vous conseiller, vous aiguiller pour être en règle avec le Code de l'urbanisme et vous fournir tous les documents adéquats. Soyez donc vigilant(e)s en rencontrant en amont ces agents experts dans leur domaine.

Service Urbanisme
7 rue de la Forêt
Rens. au 01 39 33 24 80
Courriel : urbanisme@saintbrice95.fr

Un budget fidèle à nos engagements

Pour la dernière année de mandat du maire Alain Lorand, la Ville ne change pas de cap en proposant un budget raisonné et réaliste.

LE MOT DU MAIRE

Alain Lorand,
en charge du Budget



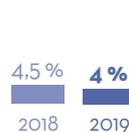
En cette dernière année de mandat, nos engagements ne prennent pas des chemins tortueux, bien au contraire, nous sommes sur une même ligne de conduite, que certains pourraient décrire comme monotone. Mais je suis pour ma part « droit dans mes bottes ». Depuis 2014, nous n'augmentons pas les impôts des Saint-Briens, une grande fierté pour ma part. D'ailleurs, nombreux sont ceux qui me remercient régulièrement. Le budget présenté et voté se veut réaliste,

en adéquation avec les besoins de la Ville et toujours à l'équilibre, malgré la baisse constante, année après année, des dotations de l'État (- 58 000 € en 2019). Nous poursuivons les investissements, avec un budget record cette année : la Municipalité a toujours des projets pour la faire grandir et améliorer le cadre de vie des Saint-Briens. Nous maintenons la qualité des services aux usagers, en pratiquant une politique juste et solidaire grâce aux quotients familiaux. Certains tarifs sont même en baisse, à l'image du prix moyen facturé pour les repas de cantine : on est passé de 3,76 € (2015) à 3,05 € (2018). Par ailleurs, nous restons un partenaire privilégié pour nos associations qui reçoivent l'intégralité des budgets demandés sous forme de subventions (285 000 €), sans baisse par rapport aux années précédentes. C'est important de les soutenir et je me félicite de la richesse qu'elles apportent à notre ville. À un an des élections, on commence à s'agiter dans les rangs du conseil municipal. La critique est facile. Alors, je souhaite tout simplement aux successeurs d'avoir la possibilité de faire trois mandats comme moi, avec la confiance des Saint-Briens.

UN BUDGET RAISONNÉ AVEC DES INVESTISSEMENTS CONSÉQUENTS

D'un montant de 32,4 millions d'euros, il se répartit entre la section de fonctionnement (20,3 millions d'euros) et la section d'investissement (12,1 millions d'euros, contre 6,1 en 2018). Les charges à caractère général de fonctionnement sont en hausse de 6 %, expliqués, entre autres, par la reprise de l'entretien des voies de la ZAC de la Mothe Hugo, la reprise des contrats d'entretien des nouveaux équipements sportifs et d'accueils, l'externalisation de certaines prestations espaces verts... D'autres dépenses sont stables, voire en baisse pour tendre vers l'équilibre.

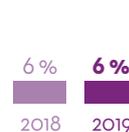
Sécurité



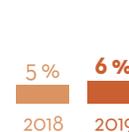
École



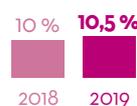
Culture



Sport



Loisirs, enfance, jeunesse



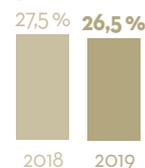
Petite enfance



Voirie, espaces verts



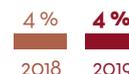
Administration, bâtiments publics



Communication, fêtes, animations



Autres (social, personnes âgées...)





2019 : DE NOMBREUX INVESTISSEMENTS ET POURSUITE DES CHANTIERS EN COURS

- La rénovation de la **Maison Guérin** (aménagement intérieur et extérieur), futur hôtel de ville (2,88 millions d'euros)
- Agrandissement du réfectoire de l'**école Jules Ferry** (1,35 million d'euros – réévalué par rapport à 2018)
- Travaux d'aménagement dans les **écoles Jean de La Fontaine/Jean Charron** afin d'accroître la capacité d'accueil de la maternelle (200 000 €)
- Réaménagement du **terrain n°2** en gazon synthétique car non conforme aux exigences de la ligue de football (300 000 €)
- Entretien et remise en état des **voiries de la ZAC de la Mothe Hugo** (83 000 €)
- Création de deux columbariums au **cimetière**, réfection de l'allée centrale (66 000 €)



ENCORE MOINS DE RECETTES MAIS AUTANT DE SERVICES

Les dotations de l'État sont un manque à gagner considérable pour les communes. Depuis 2014, la Ville a perdu un million d'euros (soit - 41 %), contrebalancé par une rigueur budgétaire. La Ville bénéficie de 109 €/hab., bien en dessous de la moyenne pour une ville de même strate (190 €/hab.)

Recettes de fonctionnement des services

2017

1,337
million d'euros



2019

1,254
million d'euros



AGENDA 21

OÙ ACHETER LOCAL ?

Légumes, fruits, fromages... Vous êtes en quête de produits locaux ? Voici quelques bonnes adresses pour préserver notre agriculture de proximité (à moins de quinze kilomètres), favoriser les circuits-courts et opter pour une consommation responsable.

LA CUEILLETTE DE LA CROIX-VERTE

Fruits, fleurs, légumes

Route de Viarmes 95570 Attainville
Tél. : 01 39 91 05 31
<http://cueillette-de-la-croix-verte.com>

LES VERGERS D'ATTAINVILLE

Fruits, jus de fruits

Rocade de la Croix Verte - Giratoire 2
D909 route de Viarmes 95570 Attainville
Tél. : 06 10 86 20 11
nicolasrichaudeau@hotmail.com
Les Vergers d'Attainville /cueillette Pommedrive.

LA FERME DE CHAUVRY

Fromages de chèvre

2 Grande Rue 95560 Chauvry
Tél. : 01 34 69 26 07
hugues.ribiollet@gmail.com
www.lafermedechauvry.fr
La ferme de chauvry

MOULIN GOURMAND

Foie gras de canard

6 Grande Rue 95560 Chauvry
Tél. : 01 34 69 58 92
amgernez@gmail.com
www.moulingourmand.fr

LA FRAISERAIE DU PLESSIS

Fruits, légumes

1 rue des Blancs Manteaux
95720 Le Plessis-Gassot
Tél. : 01 39 88 71 09
lafraiseraieduplessis@gmail.com
La Fraiseraie du Plessis

EARL DEZOBRY FRÈRES

Fruits, légumes

2 rue Georges Pompidou
95720 Villiers-le-Sec
Tél. : 06 50 89 14 30
florian.dezobry@gmail.com

LA FERME DE MAFFLIERS

Fruits, légumes

1 route nationale 1 95560 Maffliers
Tél. : 06 67 03 78 25
lafermedemaffliers@gmail.com
La ferme de Maffliers

EARL DES VERGERS DE JAGNY

Fruits, jus de fruits

Olivier Potiron - Route de Villiers-le-Sec
95570 Villaines-sous-Bois
Tél. : 06 13 82 34 43
guemas.ba13@gmail.com

TERRABIÈRE

Bières

13 rue Charles de Gaulle
95170 Deuil-la-Barre
Tél. : 06 83 17 53 79
www.brasserie-terrabièrre.com
Terrabièrre



RIGAUT ET FILS

Fruits, jus de fruits, confitures, miel

6 rue Pasteur 95410 Groslay
Tél. : 01 39 83 22 49
earlrigaultetfils@wanadoo.fr

LES VERGERS DU LUAT

Fruits, jus de fruits, confitures

21 rue de la Station 95410 Groslay
EARL Desouches Les Vergers Du Luat

PLAINE DE VIE

Légumes, miel, confitures, jus de fruits

42 rue du Chemin Vert 95460 Ézanville
Tél. : 01 39 35 27 36
contact@plainedevie.org
www.plainedevie.org
Plaine De Vie Ézanville
www.instagram.com/plainedevie



ET AUSSI...

La Ruche qui dit oui ! et les Amap permettent aux consommateurs de recevoir chaque semaine ou tous les 15 jours des produits issus d'une agriculture paysanne locale biologique ou responsable.

AMAP LES PETITS PANIERS DE GROSLAY

2 rue Lambert Tétart 95410 Groslay
paniersdegrosly@gmail.com
Jour de partage : jeudi de 18 h à 19 h 30
Les P'tits Paniers de Groslay

AMAP LES P'TITS PANIERS DE MONTMORENCY

Salle Saint Valéry - 7 rue Saint Valéry
95160 Montmorency
Jour de partage : mercredi de 19 h 15 à 20 h 15
lesptitspaniersdemontmorency@gmail.com
<http://lesptitspaniersdemontmorency.blogspot.com>
AMAP Les p'tits paniers de Montmorency

LA RUCHE QUI DIT OUI

Chemin de la Butte aux Pères
95160 Montmorency
Retrait des produits le jeudi de 18 h à 20 h
Tél. : 06 07 03 91 08
lesruchesvaletforet@free.fr
Ruche de Montmorency



INTERVIEW

Guile ILLUSTRATEUR DE COMICS

CE DESSINATEUR ANIMERA UN ATELIER, LORS DE LA CAVALCADE DES JEUX, LE SAMEDI 25 MAI À LA LUDOTHÈQUE BERNARD TRONCHET.



SAINT-BRICE MAG. *Quel est votre parcours ?*

GUILE. Je dessine depuis tout petit. J'ai quasiment appris à lire avec les comics comme les Spiderman, Strange, Blek ou Dylan Dog qu'on achetait dans les kiosques à journaux à l'époque. Depuis, je n'ai jamais décroché. Je suis un autodidacte. Même si j'ai suivi une école d'arts plastiques à Paris 8, ce n'est malheureusement pas là-bas que j'ai appris à dessiner. J'aurais dû plutôt faire les Beaux-Arts ou les Arts Appliqués... Je n'ai pas lâché l'affaire. C'est un choix de vie. J'ai appris en lisant énormément de BD. Je dessinais des personnages de comics en y mettant ma patte. L'apprentissage est plus long mais plus personnel. Désormais, c'est devenu ma principale source de revenus depuis près de quinze ans.

SBM. *Comment travaillez-vous ?*

G. À l'ancienne, sur le papier. J'essaie d'apprendre à dessiner avec la tablette, mais je n'ai pas la même patience. Je réalise d'abord des doodles, c'est-à-dire des crayonnés très rapides. J'utilise alors une table lumineuse pour les reprendre. Je réalise aussi l'encrage moi-même. Cette technique consiste à surligner une esquisse à la plume ou au feutre. Il rehausse le contraste et augmente la visibilité. Je les colorise ensuite numériquement avec Photoshop, Illustrator ou encore Gimp. Toutefois, j'aime bien collaborer avec des coloristes professionnels étrangers, dont le niveau est incomparable avec le mien.

SBM. *Combien de temps vous faut-il pour réaliser une page de bande dessinée ?*

G. Il faut compter trois jours. Désormais, je fais des crayonnés très rapides et je dessine à l'encrage. Avant, je réalisais le dessin complètement et je repassais au noir.

SBM. *Comment va se dérouler l'atelier que vous animerez le 25 mai à la Cavalcade des jeux ?*

G. Cela consistera à créer son propre personnage de comics. Je pourrai apporter des conseils sur les angles de vue, les postures d'un personnage, les expressions du visage ou encore des règles d'anatomie. Par exemple, il faut savoir qu'entre les deux yeux, vous avez un espace d'un œil ou que la longueur d'une oreille, c'est la taille de l'œil jusqu'à la ligne du bas du nez. L'atelier commence à 14 h et il est ouvert à partir de l'âge de 6 ans. Dix places sont disponibles. En cas de grande affluence, il sera possible d'organiser une rotation des dessinateurs en herbe. Je vendrai aussi des illustrations à la demande.

LIRE LA SUITE DE L'INTERVIEW
SUR LE SITE INTERNET



UNE CAVALCADE DE JEUX POUR UNE BONNE TRANCHE DE RIGOLADE !

Les ludothécaires vous proposeront de multiples jeux en lien avec la BD. Le plus important sera le jeu coopératif d'ambiance Le donjon de Naheulbeuk. Vous devrez relever des défis aussi farfelus que drôles ! Un autre jeu d'ambiance sera proposé : Esquissé. Autrement dit : le téléphone arabe en dessin. Rigolade assurée si vous ne savez pas dessiner ! Vous pourrez vous amuser à deux autres jeux tirés de BD : Okko l'Ere d'Asagiri et Game over. Enfin, si vous êtes amateur d'escape room, testez le jeu de cartes coopératif Unlock.

L'énigme vous enverra directement dans le pays du magicien d'Oz ! Séries, albums et livres-jeux seront également à votre disposition. À noter que les tout-petits auront droit à un espace de coloriage de personnages de BD.

Samedi 25 mai de 14 h à 18 h
Tout public - Ludothèque Bernard Tronchet
Réservation obligatoire pour l'atelier Comics de Guile
Rens. au 01 30 18 95 40

1^{er} mai : fête du muguet

La tradition d'offrir du muguet le 1^{er} mai remonte dans notre pays à la Renaissance. Avec cette fleur, place aux beaux jours et au changement de saison.

Offrir une fleur le 1^{er} mai, une tradition qui ne date pas d'hier

Dans la Rome antique (- 900 av. J.-C.), les célébrations en l'honneur de la déesse des fleurs atteignaient leur apogée le 1^{er} mai. Ce jour-là, les Celtes célébraient le début de l'été. Ils décoraient un arbre autour duquel ils dansaient pour se protéger des mauvais esprits. Pour ce peuple, le muguet est signe de porte-bonheur.



D'où vient le muguet ?

Le muguet (*convallaria majalis*), appelé aussi Lys des vallées, est une plante originaire du Japon et présente en Europe depuis au moins le Moyen Âge.

En France, la coutume est née d'un roi

En 1560, la légende veut que le roi Charles IX, en visite avec sa mère Catherine de Médicis dans le sud de la France, se vit offrir un brin de muguet, en guise de porte-bonheur, par le chevalier Louis de Girard de Maisonforte, cueilli dans son jardin de Saint-Paul-Trois-Châteaux. L'année suivante, le 1^{er} mai 1561, le roi charmé se met alors à distribuer des brins de muguet aux dames de la cour en disant : « Qu'il en soit fait ainsi chaque année. »



L'emblème de Christian Dior

Le 1^{er} mai 1900, lors d'une fête organisée par les grands couturiers parisiens, toutes les femmes reçurent un brin de muguet. Séduites par l'idée, les couturières en offrirent chaque année à leurs clientes. Christian Dior en fit même l'emblème de sa maison de couture.

La fleur liée avec la Fête du Travail

Le muguet est associé à la Fête du Travail (qui date elle-même de 1889) durant la Seconde Guerre mondiale, sous le gouvernement de Vichy. Le 24 avril 1941, le maréchal Pétain instaure officiellement le 1^{er} mai



comme « la Fête du Travail et de la Concorde sociale ». L'églantine rouge, symbole de la journée internationale des travailleurs après 1891, est donc remplacée par le muguet.

Maison de la presse

Une nouvelle histoire à écrire !

COURANT MAI, SES PROPRIÉTAIRES LAISSERONT LEUR PLACE À LEUR REPRENEUSE, ANIMÉE PAR LA MÊME VOLONTÉ DE PROMOUVOIR LE LIVRE, NOTAMMENT AUPRÈS DES PLUS JEUNES, ET D'ASSURER LA CONTINUITÉ DES SERVICES PROPOSÉS.



Certains se souviennent de M. et M^{me} Jeanneney, qui tenaient cette librairie au 27 rue de Paris dans les années 60. Ce commerce, historiquement ancré dans le livre, a été repris par Yves et Marie-Claude Gandossi en 1991. Le couple, après presque trente ans au sein de ce qu'il aura considéré comme sa première maison, passera la main courant mai. Avant de parler des nouvelles pages qui s'écriront en ces lieux, revenons sur le parcours de deux passionnés par le livre et le commerce. Yves et Marie-Claude Gandossi, figures de proximité de notre commune, ont tenu une librairie à Franconville pendant plusieurs années avant de reprendre celle de Saint-Brice, où ils ont rapidement développé le livre jeunesse. Ce choix s'est avéré payant puisqu'ils fournissent aujourd'hui les écoles de notre commune et d'autres villes sur tout le département : « *Nous sommes reconnus pour notre expertise dans le livre scolaire. Sous 48 h maximum, nous fournissons toute référence.* »

UNE PAGE BIENTÔT TOURNÉE

Les propriétaires de cette librairie de proximité, avec sa clientèle d'habituels fidèles et d'autres de passage, se souviennent d'anecdotes amusantes, au moment de faire le



Le goût pour la lecture commence par le rituel de la petite histoire qu'on lit à un enfant le soir.

bilan. « *Un jeune nous a un jour demandé si nous avions Les Fourberies d'Escarpins !* » précise le couple dans un éclat de rire. Sens du service, rapports humains et bonne humeur : voici trois mots qui définissent bien Yves et Marie-Claude Gandossi. « *Nous sommes fiers d'avoir pu donner envie de lire à de nombreux enfants grâce à nos interventions dans les écoles, les crèches, les bibliothèques ou les festivals. Le goût pour la lecture commence par le rituel de la petite histoire qu'on lit à un enfant le soir.* » Alors que la retraite approche, le couple a choisi de faire confiance à Delphine Kaeser pour poursuivre l'histoire : « *Nous recherchions une gestionnaire, aimant le livre et les gens. Nous l'accompagnerons et remercions nos clients pour leur fidélité et la confiance qu'ils accorderont à la librairie.* » Vous continuerez d'y retrouver une offre riche en presse, librairie, papeterie, jeux, ainsi que tous les services disponibles jusqu'à présent comme, par exemple, le point Mondial Relay.

DU CŒUR À L'OUVRAGE

Cliente de la librairie, Delphine Kaeser habite Saint-Brice depuis 2012, après y avoir vécu entre 1981 et 1998. Cette ancienne responsable de paye expérimentée est tombée sur l'affiche de la reprise sur la vitrine de la boutique : « *Je change de profession. Le projet a mûri petit à petit et j'ai bénéficié de l'aide de l'association Initiactive 95. Le hasard a bien fait les choses. Je suis une grande lectrice et une amatrice de mots mêlés !* » Enfant, elle lisait, sous sa couette, les aventures d'Alice de la Bibliothèque

EN 3 DATES

1991

YVES ET MARIE-CLAUDE GANDOSSI REPRENNENT LA LIBRAIRIE

2000

ILS DÉVELOPPENT LEUR ACTIVITÉ AVEC LES ÉCOLES

2019

RETRAITE DU COUPLE GANDOSSI ET REPRISE PAR DELPHINE KAESER

Verte. Des instants qui ont forgé son amour pour la lecture. Elle compte encore développer le livre jeunesse au sein de la librairie. « *Je me suis formée à l'Institut National de Formation de la Librairie. J'ai une grande mémoire et un bon contact avec les clients* », ajoute-t-elle. Delphine Kaeser pourra compter sur le soutien d'Emmanuel, employé de confiance de la librairie depuis plus de vingt ans, qui travaillera à ses côtés. Un changement dans la continuité s'amorce. Quel nom portera la librairie ? « *Les mots mêlés* ». Un joli clin d'œil pour une passionnée de lecture et de ce célèbre jeu de lettres !

Maison de la presse /

**Les mots mêlés (courant mai)
27 rue de Paris**

Tél. : 01 39 94 23 97

**Ouvert du lundi au samedi
de 7 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h**



UNE SOIRÉE JEUX PLEINE À CRAQUER !

Une petite centaine de personnes ont franchi les portes de la ludothèque Bernard Tronchet pendant la soirée pour jouer en famille ou entre amis vendredi 29 mars. Que ce soit pour une partie de Monopoly, de Takenoko ou du célèbre jeu vidéo Fortnite, le plaisir est toujours au rendez-vous.



LA JEUNESSE PREND AUSSI LA PLUME

Seize nouvellistes de Paris et d'Île-de-France ont répondu au concours lancé par Les Arts s'enchaînent fin 2018. Samedi 6 avril, Emmanuelle Favier, présidente d'un des deux jurys et auteure reconnue - *Le courage qu'il faut aux rivières* - a remis les prix aux lauréats. On peut féliciter, entre autres, Florent, un jeune de 13 ans qui a bluffé les lecteurs, remportant le second prix du jury des Internauts.

THÉ, GÂTEAU ET PISTE DE DANSE...

Une soixantaine de personnes ont passé un après-midi convivial en musique mardi 2 avril, avec le service Animation seniors. Après une tasse de thé, un gâteau ou un fruit trempé dans du chocolat fondu, les convives ont fait honneur à l'orchestre, en chauffant la piste de danse.



25 BOUGIES POUR LE SALON ARTS SAINT-BRICE !

Cet événement artistique incontournable de la région réunit des créateurs de tous âges autour de disciplines comme la peinture, la sculpture, la photographie ou encore la mosaïque. Cette année, la thématique de la nature était à l'honneur. Entre paysages, natures mortes, portraits, compositions abstraites ou figuratives, il y en a eu pour tous les goûts !



ILS ONT DONNÉ DE LA VOIX

Dimanche 7 avril, un large public était au rendez-vous pour le premier concert de Choral'in 95 en l'église de Saint-Brice. C'est dans une ambiance chaleureuse et décontractée qu'il a pu découvrir un répertoire de chansons contemporaines revisitées. Un beau moment de partage et de convivialité.



ARETHA FRANKLIN FOREVER

Lors du traditionnel concert des professeurs du conservatoire municipal Claude Debussy, un vibrant hommage à la reine de la soul Aretha Franklin a été rendu, avec la participation de la chanteuse Sara Ferlito. Une bien belle soirée sous le signe du partage et de l'émotion, entre des musiciens et une belle voix. En première partie de soirée, les professeurs du conservatoire se sont illustrés seuls pour interpréter un répertoire composé de musiques du monde célèbres et de thèmes emblématiques du septième art.



LA DANSE, SOUFFLE DE VIE

Depuis plus de dix ans, les rencontres chorégraphiques en Val-d'Oise, organisées par la Compagnie des tournesols, sont une ode à la danse contemporaine. Samedi 20 avril, elles ont une nouvelle fois réuni des associations, des écoles de danse et des conservatoires du territoire pour un spectacle haut en couleur. Entre chorégraphies originales et créations modernes, les artistes ont proposé des prestations recherchées et étonnantes.



À LA DÉCOUVERTE DES PIERRES

Les Amis du vieux Saint-Brice ont pu vérifier avec plaisir que le tourisme culturel a de l'avenir sur notre commune. En témoigne le passionnant parcours promenade du samedi 13 avril : presque quatre heures pour satisfaire la curiosité d'un groupe cultivé, venant des Vergers et de Villiers-le-Bel. (photo : 10 avenue de la Sapinière, construite en 1925 pour le relieur d'art belge Jules Karl Van West, dernière demeure du regretté Gilles Tournemine)

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Pensons à l'avenir !

Le risque de désert médical est à prendre très au sérieux. Plusieurs médecins généralistes sont partis à la retraite ou sont sur le point de le faire sur les villes de notre Communauté d'agglomération, mais aussi sur notre commune.

Un signal d'alarme avait été déclenché il y a deux ans par quelques médecins. La Ville s'était alors emparée du sujet. Après consultation des professionnels de la santé, il était proposé la construction d'une maison médicale... Or, le rôle de l'élu est de garantir avant tout, sur un sujet aussi sérieux que celui-ci, de trouver une solution durable, fiable et dont nous ayons une assurance de résultats.

En province, les déserts médicaux datent d'il y a longtemps. Des villes ont été pionnières dans la construction de ces maisons regroupant des médecins généralistes et bien d'autres spécialistes. Quel en est le bilan ? Est-ce plus simple d'attirer de jeunes médecins ? La réponse est clairement non ! Ces communes en sont à salarier les médecins pour qu'ils acceptent de venir... Ne serait-ce pas LA solution ?

Sur cent étudiants en médecine, dix choisissent la médecine générale. Et ces jeunes docteurs ne souhaitent pas passer leur vie au travail : ils veulent préserver un équilibre vie professionnelle/vie privée, avoir du temps libre, ce qui est compréhensible. Nous nous devons de les aider afin d'obtenir la meilleure des solutions pour que tout le monde y trouve son compte !

**Alain Lorand
et la majorité municipale**

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ
DES COMPTES RENDUS DES
CONSEILS MUNICIPAUX SUR



EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

Garder nos médecins à St Brice...

Nous sommes régulièrement interpellés par des médecins, des paramédicaux, des professionnels de santé de St Brice préoccupés par le nombre décroissant de médecins sur la ville (passés de 12 à 6) et de paramédicaux. Des jeunes veulent s'installer mais on ne leur offre pas de locaux adaptés, ni de facilité pour une installation satisfaisante, et demandent que soit renforcée la sécurité, en particulier dans le secteur de la gare.

Enfin, ils estiment que l'organisation de leur travail quotidien n'est plus adaptée pour les nouvelles générations de professionnels de santé, les besoins actuels des patients et les attentes des Pouvoirs Publics. Ils expriment le besoin de repenser leur mode de travail en lui donnant une dimension interprofessionnelle : « Au niveau d'un cabinet médical on aimerait avoir plus de pratiques collectives : on a besoin de diététiciennes, de psychologues, de pédicures qui vont nous aider à prendre en charge les patients. » Ils jugent la coordination médico-sociale également insuffisante.

Permettre l'arrivée de nouvelles générations de professionnels à Saint-Brice doit être porté par la municipalité en lien avec l'Agglo. Plaine Vallée et le Conseil Départemental.

Notre groupe « Bien vivre à Saint-Brice » a fait plusieurs propositions. Ce travail doit être engagé **rapidement** si on ne veut pas que Saint-Brice devienne un désert médical. Il faut faciliter le remplacement de nos médecins et professionnels de santé qui vont partir à la retraite. Des locaux modernes, adaptés et connectés permettraient d'attirer de nouvelles générations de médecins libéraux et des professionnels de santé. De plus, le numérique permet de créer une dynamique autour de l'e-santé afin que les nouveaux usages du numérique (télémédecine, dossier patient partagé, protection renforcée des données médicales, suivi de traitement...) soient au service de la médecine. La municipalité doit contribuer à répondre aux besoins des citoyens, en particulier, ceux qui souhaitent rester le plus longtemps possible dans leurs maisons, et y vivre le mieux possible.

Il y a urgence !

**Didier Arnal, Nicole Chalard, Marc Guyot,
Michel Moha, Frédérique-Jeanne Besson,
Maxime Yabas (Bien vivre à Saint-Brice)**

Texte non reçu.

Isabelle Burger, Cyril Delmas, Eliane Ganipeau, Jean-Luc Germain, Virginie Henneuse, Jean Mazouz, Janet Yalcin (Une Énergie Nouvelle à Saint-Brice)

OPÉRATION GRATUITE DE BROYAGE À DOMICILE

Le broyage des branches permet de réduire la masse des végétaux au jardin et de les valoriser. Pour bénéficier d'une opération gratuite à domicile du 27 au 29 mai, organisée par le Sigidurs, inscrivez-vous dès maintenant.



Dans le cadre de la réduction des déchets végétaux, le Sigidurs (Syndicat mixte pour la gestion et l'incinération des déchets urbains de la région de Sarcelles) organise une opération gratuite sur la ville de Saint-Brice-sous-Forêt le lundi 27 mai, le mardi 28 mai et le mercredi 29 mai. Pour en bénéficier, rien de plus simple, il faut s'inscrire avant le lundi 20 mai.

Le jour J, le prestataire du Sigidurs, Espaces verts de LADAPT, interviendra au maximum une demi-heure chez vous, quelle que soit la quantité de déchets végétaux à broyer, de 9 h à 13 h ou de 13 h 30 à 17 h 30.

LE BROYAGE, C'EST QUOI ?

Le broyage des végétaux consiste, comme son nom l'indique, à réduire la masse produite lors des travaux de jardinage, en utilisant une machine spécifique : le broyeur. Celui-ci permet de hacher menu les feuilles coriaces, brindilles, petites branches et autres résidus de taille, pour obtenir des copeaux appelés « broyat ». Cette technique réduit ainsi le volume des déchets de moitié. Ces derniers pourront être réutilisés au jardin.

QUELQUES PRÉCAUTIONS À PRENDRE

Avant de broyer vos végétaux, il faut s'assurer que ceux-ci soient bien secs. Si vous destinez les résidus de broyage au compost ou au paillage, attention ! Les végétaux devront alors être sains et ne présenter

aucune maladie, au risque de contaminer le compost ou les plantes en contact avec le paillage.

QUE FAIT-ON AVEC LE BROYAT ?

Riches en éléments fertilisants, les copeaux issus du broyage peuvent être utilisés de différentes manières. Ainsi, vous pouvez :

- limiter le désherbage : le paillage empêche la lumière d'atteindre la surface du sol, ainsi les plantes indésirables ne germeront pas ;
- diminuer les arrosages : la couche de paillage permet de conserver plus longtemps la fraîcheur et l'humidité du sol ;
- conserver des fruits et des légumes propres : le paillage évite les éclaboussures de terre lorsqu'il pleut ;
- protéger le sol du tassement et de l'érosion : il ne sera plus nécessaire de bêcher pour aérer le sol ;
- améliorer l'activité du sol, la croissance et la santé des végétaux : en gardant un sol frais et humide, les micro-organismes (bactéries, champignons...) et les vers de terre, bénéfiques pour vos plantes, se développeront beaucoup plus facilement ;
- constituer une réserve de matière sèche pour votre composteur.

Inscription avant lundi 20 mai au 01 34 19 11 14 (nombre de places limité)

Des questions ?

broyage@sigidurs.fr / www.sigidurs.fr

 Sigidurs, gestion des déchets

VIE PRATIQUE

CARNET

Naissances

Rita ANAR, le 1^{er} février
Bernice MBOTI MALONGA, le 25 février
Maëlys MBOTI MALONGA, le 25 février
Paul SIRONI, le 2 mars
Lyandro GOMES FRANCO, le 7 mars

La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

Mariages

Can KARATEKIN et Linda YALCIN, le 30 mars
David GUETTA et Kentia DEWISMES, le 5 avril
Ibrahim BAGAYOKO et Oumou HAIDARA, le 6 avril

La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés

Décès

Alice FURGEROT, 90 ans, le 11 février
Agnès BARON, 71 ans, le 3 mars
Daniel MÉNAILLE, 70 ans, le 13 mars

La Ville adresse ses condoléances aux familles.

NOTEZ-LE

Ramassage des ordures ménagères :

Les bacs doivent être sortis le jour même de la collecte avant 12 h. Dans le cas contraire, les riverains s'exposent à une verbalisation.

- les rues bleues : jeudi après-midi
- les rues rouges : lundi et jeudi après-midi

Ramassage des déchets recyclables :

lundi matin

Ramassage des déchets verts :

tous les mardis d'avril jusqu'à fin juin

Ramassage des encombrants :

- Ouest de la RD 301 : lundi 20 mai
 - Est de la RD 301 : mardi 21 mai
- Merci de sortir vos déchets la veille à partir de 19 h.

Un problème d'éclairage public ?

La communauté d'agglomération Plaine Vallée est en charge de l'éclairage public.

N° vert : 0 800 800 051 (appel gratuit et plateforme ouverte 24h/24 et 7j/7)

CONSULTATIONS GRATUITES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

(en dehors des périodes de vacances scolaires).

- d'avocats sans rendez-vous de 9 h 30 à 11 h 30 : 1^{er} mardi tous les deux mois
- de notaires sans rendez-vous de 9 h à 11 h 45 : 1^{er} mardi tous les deux mois

Rens. au 01 39 33 24 77

ENVIE DE SORTIR ?

Retrouvez l'actualité du cinéma de Domont sur www.domontcinema.fr





Capio Clinique de Domont



Ouverture des consultations non programmées

Les médecins vous reçoivent tous les jours

de 9h00 à 19h00 et le samedi de 9h30 à 12h30

pour des consultations de médecine générale et de traumatologie.

85, route de Domont - 95330 Domont - 01 39 35 30 30

www.clinique-domont.capio.fr



EN BREF

ENVIRONNEMENT

Journée pêche

L'Office national des forêts et la Fédération de pêche du Val-d'Oise organisent leur traditionnelle journée de pêche dimanche 2 juin. Au programme, un espace découverte de la pêche, un espace pêche libre et des démonstrations.

De 8 h à 18 h, étang du château de la Chasse
www.onf.fr/enforetdemontmorency

Découvrez la forêt autrement

Portée par l'Office du tourisme de Plaine Vallée, la nouvelle application « La forêt augmentée » permet au promeneur, au travers d'un parcours géolocalisé, de vivre une expérience sensorielle et enrichie dans notre belle forêt de Montmorency.

Disponible à partir du 20 mai, cette application s'est vue récompensée aux Trophées de l'innovation touristique en janvier dernier, et bénéficie du soutien de la Région,



du Département, de l'ONF et du Centre des arts d'Enghien-les-Bains.
Rendez-vous au château de la Chasse, samedi 25 mai de 10 h à 16 h (muni de votre casque audio et de l'application téléchargée) pour une première expérience guidée.

VILLE DE SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT

PRINTEMPS SONORES

2019

LES RENCONTRES DU ROCK !
SAMEDI 11 MAI - 15 H, CCS L. TERRAY

CAFÉ-PHILO : ROCK'N PHILO
SAMEDI 11 MAI - 10 H 30, BIBLIOTHÈQUE

JEU MUSICAL : LE ROCK DANS TOUS SES ÉTATS
JEUDI 16 MAI - 19 H, BIBLIOTHÈQUE

ET TOUTES LES ANIMATIONS SUR WWW.CIBLE95.NET

RENS. AU 01 34 19 12 11 - WWW.SAINTBRICESS5.FR